

DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

Communauté légale :
récompenses et liquidation

Les unions se succèdent et les patrimoines se diversifient.

Face à ces nouvelles problématiques, le notaire est l'interlocuteur privilégié lors de la dissolution de la communauté légale. Il se trouve également davantage sollicité avec le « divorce sans juge ».

Maîtriser les règles civiles de liquidation du régime matrimonial légal s'avère nécessaire pour ce dernier, et ce d'autant plus lorsque le contexte est conflictuel

**OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE**

- Connaître les dates clés pour liquider et évaluer les biens
- Connaître les différentes sources de récompenses et leurs modalités de calcul et de règlement
- Connaître les spécificités de la période post communautaire

**APPROCHE PÉDAGOGIQUE**

- Exposé des différentes règles
- Exemples pratiques
- Progression pédagogique (des règles de base vers les cas plus complexes)
- Support visuel et document de travail

**FORMATEURS**

Jonathan RICHERMOZ et
Anne-Cécile MARC-BOUIN
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON

**DURÉE**

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation

**PUBLICS**

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Initié
Maîtrisant

OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa
pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base
en droit des régimes
matrimoniaux

**PLUS-VALUE**

Aborder les dossiers
de liquidation de
communauté légale
de manière plus
serene



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

- 1 LES DATES CLÉS**
1h
- 2 LES SOURCES DE RÉCOMPENSES**
1h30
- 3 L'ÉVALUATION DES RÉCOMPENSES**
1h30
- 4 LE RÈGLEMENT DES RÉCOMPENSES**
1h30
- 5 LA PÉRIODE POST-COMMUNAUTAIRE**
1h30